

Réunion de scolarité du Jeudi 24 Avril 2008

Relevé de Décisions

Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Créneaux d'enseignement : Nouvelle demande de certains enseignants du département de Lettres pour un découpage des créneaux d'enseignement en groupe de 1h00 et non plus 1h30. De l'avis de l'informatique et de la scolarité cela poserait de nombreux problèmes d'EDT → on reste sur des créneaux de 1h30, seule possibilité de créneaux de 2h00 = de 7h00 à 9h00 ou après 16h30. La formation continue doit également respecter cette règle de 1h30 et devrait également gérer les EDTs comme la FI et non uniquement par le mécanisme de blocage.

Gestion des services titulaires et vacataires : Obligation légale (cour des comptes) = mise en place en 2008 du logiciel de gestion des heures complémentaires alimenté par les EDTs. Cela signifie que le service effectif d'un enseignant sera obtenu informatiquement par l'analyse de son emploi du temps. Cela implique une beaucoup plus grande rigueur dans l'établissement et la mise à jour des EDTs. En particulier, il ne faut réserver que les heures exactes (y compris la répartition CM, TD, TP) à assurer et que les enseignants indiquent systématiquement les absences et report de cours à la scolarité. Les services des vacataires seront également gérés de la même manière. Il est évident que cela va poser de nombreux problèmes pour mettre en place des EDTs sans connaître les noms précis des vacataires ou des titulaires en charge de l'enseignement.

Recrutement de vacataires : faire impérativement une première liste en Juin même si l'on sait pertinemment que des modifications interviennent en Août/Septembre.

Nouvelles maquettes : Les nouvelles maquettes sont déjà saisies dans l'application informatique mais nous attendons le retour du Ministère avec d'éventuelles modifications.

Règle d'établissement des EDTs :

- Etablir les EDTs de L1 **avant** les L2 et L3, donner une date butoir pour débiter la saisie des L2 et L3. Cette date sera communiquée aux DDs et aux RPs.
- Pour les EDTs de L1 : il faut bloquer les créneaux de l'amphi A1 en tout début d'année et en concertation avec **tous** les gestionnaires de la scolarité. Ensuite, les gestionnaires peuvent travailler chacun pour leur filière afin de terminer des emplois du temps de L1 qui soient équilibrés et qui aillent dans le sens de la réussite de nos étudiants de première année (éviter la concentration en début de semaine et en début de semestre, éviter également les horaires du soir).
- Les desiderata des enseignants sont souvent difficiles à satisfaire ou à refuser par le gestionnaire de la scolarité → il est demandé aux collègues de faire preuve de raison, les DDs peuvent être amenés à intervenir auprès des collègues en cas de difficulté.

Gestion du service des enseignants titulaires et vacataires :

Il est rappelé que cette gestion occupe environ 1,5 personne sur l'année entière ce qui est sans doute beaucoup trop !

Les collègues pourraient-ils saisir eux-même leur service prévisionnel comme cela se fait dans de nombreuses universités (par exemple la Nouvelle Calédonie) ? En fait, il faudrait remplir un formulaire informatique au lieu d'un formulaire papier comme cela se fait à l'heure actuelle.

B. Saura pense que cela va poser des problèmes au niveau de certains collègues. Pour ces quelques collègues, il sera fourni une aide, une documentation et éventuellement une formation → mise en place cette année dès que les maquettes seront finalisées.

Dans le même ordre d'idée, la saisie d'une partie des notes (de CC) par les enseignants eux-mêmes (cela se fait également dans d'autres universités) pourrait également être envisagée.